



RÈGLEMENT Circuit Régional EQUIFEEL BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Applicable durant le circuit 2023/2024

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ


Entre nous, c'est humain



PRÉAMBULE

Un circuit régional est mis en place pour la saison du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 composé de 7 étapes, d'un **championnat régional Open BFC Equivallée** à Cluny (71) et d'une **finale** au Poney Club Le Picotin à Courchaton (70).

Chaque étape étant championnat départemental, elle comptera doublement pour les qualifications des cavaliers licenciés ou domiciliés dans le département organisateur du concours. Le championnat régional, quant à lui, comptera doublement pour les cavaliers licenciés ou domiciliés dans la région Bourgogne Franche-Comté.

Les étapes de concours sont ouvertes aux cavaliers hors département et hors région Bourgogne Franche-Comté.

1. Les étapes du circuit Régional 2024

Les étapes du circuit régional seront les suivantes :

- 1^{ère} Étape : dimanche 4 Février - Ecuries Château-Chinon - Château-Chinon (58) - 2497928
- 2^{ème} Étape : dimanche 3 Mars - C E Jura Sud - Charchilla (39) - 2404154
- 3^{ème} Étape : dimanche 17 Mars - Ecurie des P'tits Bouts - Chevremont (90) - 2499906
- 4^{ème} Étape : dimanche 21 Avril - C E de Chanteloup - Beaulieu (58) - 2401694
- 5^{ème} Étape : dimanche 28 Avril - Equivallée - Cluny (71) - **Chpt Régional** - 2498146
- 6^{ème} Étape : dimanche 19 Mai - Equifeel Partage - Auvet et la Chapelotte (70) - 2400670
- **Étape Finale** : dimanche 26 Mai - Poney Club Le Picotin - Courchaton (70) - 2401966

2. Epreuves concernées

Les caractéristiques des épreuves (âge du cavalier, taille du cheval ...) sont identiques à celles du règlement général Equifeel FFE.

Quelque soit le concours, les différentes catégories présentes dans le circuit seront les suivantes :

- Club A
- Club poney 1
- Club 2
- Club 1
- Club élite

Les autres catégories qui seraient mises en place par l'organisateur (préparatoire, autre catégorie club ...) ne seront pas comptabilisées dans le challenge.

3. Conditions de participation

Le cumul des points s'effectuera à l'intérieur de chaque catégorie sans panachage.

Un cavalier ne peut courir le circuit que dans une catégorie.

Dans le cas où un cavalier participerait dans deux catégories différentes (avec un même cheval, ou avec deux chevaux différents) le niveau le plus élevé sera pris en compte.

Dans le cas où un cavalier participe à une même épreuve avec deux chevaux, le meilleur résultat sera pris en compte.

Pour prétendre au classement final, les cavaliers doivent participer à au moins 2 étapes dont la finale (étape obligatoire pour prétendre être sur le podium).

L'étape FINALE et le CHAMPIONNAT RÉGIONAL seront coefficientés X2.

Chaque épreuve rapporte un nombre de points au cavalier suivant le classement de l'épreuve du jour et le nombre de partants de celle-ci, ces points sont ensuite additionnés pour le classement final (voir tableau ci-après).

Exemple :

1er	20 points + nombre de classés
2ème	15 points + nombre de classés
3ème	10 points + nombre de classés
4ème	5 points + nombre de classés
5ème	3 points + nombre de classés
6ème et plus	1 point + nombre de classés

Pour récompenser et encourager la participation des cavaliers, à un maximum d'étapes du circuit, seront ajoutés des points BONUS de participation : 5 pts BONUS par étape.

4. Prix et récompenses

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Une aide du CRE BFC s'élèvera à 150€/concours étape VALIDÉE par le CRE BFC et labellisé circuit régional. Un organisateur ne pourra prétendre à cette aide qu'une seule fois sur un seul et même circuit. L'aide est cependant cumulable si l'organisateur se retrouve organisateur d'une étape sur deux circuits de deux disciplines différentes.

Les 3 meilleurs cavaliers du circuit régional seront récompensés dans chacune des catégories **par la commission**. Les lots des podiums du circuit régional seront remis, aux présents, lors de l'étape finale.

5. Droit à l'image

Les cavaliers participant au **Circuit Régional CRE BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional CRE BFC**.